

DEPARTEMENT DU NORD

ARRONDISSEMENT  
de Lille**Objet :**Référence :  
2024 / 1 / 12SOLLICITATION  
D'UNE SUBVENTION  
AU TITRE DE LA  
DOTATION DE  
SOUTIEN A  
L'INVESTISSEMENT  
LOCAL (DSIL) 2024  
\*\*\*\*\*RENOVATION DES  
VESTIAIRES ET DES  
SANITAIRES DU  
COMPLEXE SPORTIF  
RUE JEAN OCHINDATE DE CONVOCATION  
6 Février 2024DATE D'AFFICHAGE  
6 Février 2024EFFECTIF LEGAL DU CONSEIL  
MUNICIPAL : 23NOMBRE  
DE CONSEILLERS

EN EXERCICE : 23

PRESENTS : 22

VOTANTS : 23

NOTA : Le Maire certifie  
que le compte rendu de  
cette délibération a été  
affiché à la porte de la  
Mairie le :**EXTRAIT DU  
DELIBERATIONS****du Conseil Municipal de la Commune de CHERENG**

L'an deux mil Vingt Quatre, le Douze Février à 18 heures 30 minutes, le Conseil Municipal de la Commune de CHERENG s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur Pascal ZOUTE, Maire, à la suite de la convocation qui lui a été faite trois jours à l'avance, laquelle convocation a été affichée à la porte de la Mairie, conformément à la loi.

**Présents :** MM. ZOUTE Pascal, BARBE Eric, BUISSE Jean-Louis, BULTEY Dominique, DECALONNE Jean-Louis, DELBROUCQ Damien, DEMOYER Pascaline, DESROUSSEAU Patricia, DUBOIS Laurent, DYRDA Aurélie, GHESQUIERE Didier, GHESTEM Charles-Edouard, HERBAUT Pierrette, LOUNICI Bérengère, MELI Odette, RECLOUX Hélène, REVEILLON Eric, SCELLIER Fabienne, SCHIRMER Lucie, WAQUET Johanne, WATTEAU Bernard, WAUCQUIER Isabelle

**Absent excusé :**

M. LLANES David donne pouvoir de vote à M. BARBE Eric

**Absent :****A été nommé secrétaire :** M. DELBROUCQ Damien

L'Assemblée est informée que les vestiaires et les sanitaires du Complexe Sportif rue Jean Ochin doivent faire l'objet de travaux de rénovation.

Le coût prévisionnel des travaux s'élève à 22 039,33 euros HT.

Compte tenu que ces travaux de rénovation sont susceptibles de bénéficier d'un soutien financier à hauteur de 40 % par l'intermédiaire de la Dotation de Soutien à l'Investissement Local (DSIL) 2024,

Il est proposé au conseil municipal :

- d'approuver le projet de rénovation des vestiaires et des sanitaires du Complexe Sportif rue Jean Ochin ;

- d'autoriser Monsieur le Maire à solliciter l'attribution de la subvention DSIL 2024 à hauteur de 40 % pour ce projet ;

- d'autoriser Monsieur le Maire à déposer le dossier de demande de subvention et à signer tout document s'y réfèrent.

Après avoir entendu l'exposé et en avoir délibéré, le Conseil Municipal adopte les propositions à l'unanimité.

Ainsi fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits.

Le Maire,  
Pascal ZOUTE

